



Association pour l'Alternative en Médecine

« Pour une information sur les médecines alternatives et complémentaires en faveur de leur reconnaissance et leur intégration dans les secteurs de la médecine libérale et hospitalière »

Numéro 16 mars 2008

EDITO

Chers Adhérents,

Ce numéro comprend :

- Procès verbal de l'assemblée Générale de l'APAM
- une courte mise au point sur la thématique santé – Environnement.

Il ne fera certainement pas date, comme le dernier numéro du Bulletin qui reprenait in extenso les propos des orateurs du dernier Forum en matière de Nutrition Santé et dont le succès fut tel qu'il nous a fallu le réimprimer.

Ce nouveau numéro, tout en étant plus « technique », permettra la poursuite du tissage des liens si nécessaires entre tous les membres de l'association, tout en apportant des éléments d'information utiles sur l'état de notre combat pour la préservation de la santé de nos concitoyens et la promotion des Médecines Complémentaires.

Bonne lecture.

Pierre Popowski
Président de l'APAM

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 décembre 2007

L'an deux mille sept, le six décembre à 20 heures 45, les membres de l'association, se sont réunis à la maison des associations des Haies Saint Rémy sur convocation du conseil d'administration en date du 15 novembre 2007.

L'assemblée est présidée par le Docteur Pierre Popowski en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par Madame Irma Knibbe;

Une feuille de présence est mise à disposition des membres de l'association. Le président constate que

56 des membres sur 187 sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 56. Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président souhaite la bienvenue aux participants et rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Approbation du rapport moral et bilan des activités 2006/2007,
- Quidus au Président
- Approbation du rapport financier,
- Quidus au trésorier
- recrutement de nouveaux membres du conseil et du bureau
- questions diverses

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence :

Structure APAM 2007

L'association compte **180 membres** à jour de cotisation (115 l'année dernière).

Fonctionnement interne

Le **conseil d'administration** s'est réuni 5 fois depuis la dernière assemblée générale de 2006. Le **bureau** simple s'est réuni 1 fois.

Bulletins

4 bulletins ont paru en année pleine.

Trois **bulletins** ont paru en 2006 (n°10, 11, 12)

Trois **bulletins** ont paru en 2007 (13, 14 et 15).

Forum

Le **Forum** annuel a eu lieu le 6 octobre à Draveil, salle D. Cardwell.

Annonce :

?????

Importance du système digestif dans le traitement ostéopathique

Les exposés serviront de support à un large débat avec le public.

Le Forum a rassemblé 200 personnes environ autour du thème « Nutrition, santé et environnement » et a donné lieu à la publication d'un volumineux bulletin (N°15) qui a un gros succès.

Homéopathie

Rappel des éléments de la rencontre avec X.

Bertrand l'an dernier, où deux axes avaient été définis pour promouvoir la recherche clinique en homéopathie ambulatoire. Au terme de cet entretien, concernant le dossier de l'homéopathie, il avait été décidé de poursuivre la démarche en la développant dans deux directions complémentaires :

- D'une part, enrichir les contacts avec les Facultés de médecine (Lyon, Bordeaux, Marseille...), l'INSERM et les CHU, afin de tenter de promouvoir un projet de recherche clinique basé sur un montage irréfutable, qui permette de déposer un dossier complet auprès du comité exécutif du PHRC, afin de dégager une offre de **financement public** avec de bonnes chances de ne pas être rejeté pour insuffisance méthodologique. Le Dr POPOWSKI s'est chargé de téléphoner à nouveau Mme CHENE le 7 septembre 2006. Mme CHENE a réitéré sa proposition du

mois de février, à savoir de transmettre cette demande à M. le Pr SALAMON.

- **Cette action n'a pas été couronnée de succès** (pas de réponse de Mme CHENE ni du Professeur Salamon).
- D'autre part, prendre contact avec les dirigeants du laboratoire BOIRON – DOLISOS pour étudier avec eux la faisabilité d'un protocole de recherche clinique concernant la pratique de l'homéopathie en médecine ambulatoire, mais basé sur un **financement privé**. Le président a rencontré les membres de l'équipe recherche des laboratoires Boiron Dolisos le 7 juin 2007 pour leur proposer l'élaboration conjointe et de financement d'un protocole de recherche clinique en médecine de ville sur la Dermatite Atopique.
- **Refus de Boiron Dolisos** par mail du 18 octobre 2007 sur les arguments méthodologiques suivants :

« Après plusieurs réflexions, recherches bibliographiques et échanges entre nous, le projet d'étude pharmaco-épidémiologique sur la dermatite atopique, dont nous avons parlé lors de notre réunion du 7 juin, ne nous paraît pas réalisable en terme de faisabilité.

En effet, nous avons rediscuté sur les points suivants :

- la durée de suivi de 3 ans - un minimum pour répondre à l'objectif fixé - est cependant trop longue, et nous risquons d'avoir beaucoup de perdus de vue et donc beaucoup de dossiers patients inexploitable pour l'analyse de l'étude. D'autant que la période étant longue, il nous faudrait inclure de nombreux patients dans les cohortes afin de minimiser les perdus de vue.
- l'asthme, évalué au bout de 3 ans, peut être influencé par différents paramètres (nombre d'infections chez l'enfant, facteurs environnementaux, antibiothérapie, etc.), donc cela va être difficile de conclure à quoi que ce soit et de montrer l'effet de l'homéopathie sur l'incidence de l'asthme.
- Des études concernant l'impact des vaccinations (par exemple le BCG) donnent des éléments contradictoires. Concernant ce projet d'étude, cela ne nous paraît donc pas réalisable

Commentaire [W1]: Manque le programme et les intervenants du Forum

en pratique.

Mais la dermatite atopique reste un thème intéressant et si ce type d'étude semble trop difficile à mettre en œuvre, il reste peut-être d'autres possibilités d'évaluation.

Accepteriez-vous de participer à une journée de rencontre où médecins homéopathes généralistes, dermatologues et vous, pédiatre et homéopathe, pourriez proposer un schéma d'étude réalisable ? »

Ostéopathie.

Nous avons mis en contact George TRON avec le président de la Fédération Européenne des Ostéopathes (Armand GERSANNOIS) ainsi qu'avec Yves BUR (président de la commission des finances de l'assemblée) pour cosigner un amendement à la loi des finances de 2008 permettant d'exonérer les ostéopathes de la TVA et leur permettant par ce biais d'accéder à une reconnaissance comme professionnels pratiquant des actes de soin. George TRON est intervenu à l'assemblée pour défendre cet amendement qui a été adopté le 6 décembre 2007. C'est une grande victoire pour l'ostéopathie et pour les ostéopathes dit « exclusifs », qui voient ainsi lever une grande injustice vis-à-vis des autres professionnels de santé qui eux ne sont pas soumis à TVA.

Plan d'attaque contre l'homéopathie

Tous les ans désormais il y a une campagne orchestrée par l'industrie pharmaceutique contre les CAM en général, et l'homéopathie en particulier.

Par exemple l'article du Lancet, repris par le journal Le Figaro le 23 novembre 2007 : « Le débat sur l'intérêt de l'homéopathie est relancé » Cette campagne a donné lieu au début d'organisation d'une contre-offensive en UK, en Inde et en France, sous la forme d'un communiqué de presse du syndicat SMH et d'un usage du droit de réponse au journal Le Figaro.

Projets

Voir le rapport moral 2006

Au total

Nous avons augmenté notre capacité de travail.

Il nous reste à passer du niveau départemental au niveau régional, voire national.

L'APAM fonctionnant essentiellement sur la base de son CA et de son bureau, c'est le manque de bras qui nous entrave pour atteindre cet objectif.

Le président ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président demande au trésorier de procéder à la lecture du rapport financier:

Les dépenses s'élèvent à 1638,58 € :
reprographie : 563,10 € ; frais postaux : 412,96 € ; papeterie : 288,48 € ; réception : 185,60 € ; assurance : 83,15 € ; documentation (abonnement Alternative Santé) : 54,00 €
Les recettes s'élèvent à 2622,00 € :
cotisations : 1650 € ; dons : 972 €

Notre balance est donc positive pour 2007 : + 983,42 €.

Le solde de l'APAM au 08/12/07 s'élève à 5664,01 € dont 4300,00 € placés sur un Compte sur Livret.

Le nombre de nos adhérents a augmenté de 64 % cette année. Nous remercions vivement ceux – ci pour leur générosité

Nous n'avons pas eu à financer la location du Théâtre Donald Cardwell pour le forum d'octobre, car elle nous a été gracieusement offerte par la mairie de Draveil qui a également financé l'apéritif qui a suivi la manifestation. Nous l'en remercions chaleureusement.

Nous avons souscrit le 30 mars un abonnement à la revue Alternative Santé.

Notre Association se porte donc très bien. Notre budget nous permet maintenant de financer des actions plus ambitieuses, avec éventuellement l'aide de la mairie et/ou du Conseil Général.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2006/2007, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors,

Commentaire [W3]: Retirer « (dons de 877 € en plus des cotisations), ainsi que l'association Sports et Joie de Brunoy (don de 95 €). »

Commentaire [W2]: Retirer « mondial »

Commentaire [W4]: Retirer « Nous avons ouvert le 30 mars un Compte sur Livret au Crédit Agricole, rémunéré à 2,50 % par an. »

Commentaire [W5]: Retirer « financièrement, puisqu'elle présente un excédent pour la deuxième année consécutive »

quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

S'ensuit un débat et un membre souligne que pour réduire les frais d'envoi un seul bulletin pourrait être envoyé lorsque deux personnes à la même adresse sont adhérentes. La secrétaire tiendra compte de cette observation.

Le Président rappelle que l'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 3 à 9 membres, élus pour trois années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles. Il convient de renouveler un tiers du conseil d'administration tous les ans.

Aucun membre du C.A. actuel n'est démissionnaire.

Sont sortants et sollicitant leur renouvellement : Udo GIAVARINI et Irma KNIBBE. Aucun nouveau membre ne s'est présenté.

L'assemblée réélit à l'unanimité les membres du CA sortants lesquels acceptent leur renouvellement.

L'assemblée approuve la composition du C.A. par les membres suivants : Virginie CAMELIN, Udo GIAVARINI, Rémi GRUNDEY, Irma KNIBBE, Ghislaine POPOWSKI, Pierre POPOWSKI, Pierre REMY, Sophie TAYLOR, Georges TRON.

Questions diverses :

Pierre Rémy prend la parole pour commenter l'amendement du texte de loi qui vient d'être voté sur l'exonération à l'assujettissement à la TVA des ostéopathes ce qui leur donne le statut de soignant.

Pierre Rémy remercie Georges Tron, Député Maire de Draveil et membre d'honneur du conseil d'administration de l'APAM, d'être intervenu à l'assemblée nationale pour défendre cet amendement qui a reçu un avis favorable du gouvernement.

Udo Giavarini donne une information rassurante à savoir que les visiteurs

médicaux du laboratoire Boiron ont motivé leurs généralistes et ont recruté parmi eux de nombreux nouveaux élèves pour les écoles d'homéopathie, ce qui n'est pas arrivé depuis plusieurs années, et ceci pour l'ensemble de la France.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22 heures 20.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire.

Une réunion de bureau a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale pour composer le bureau de l'association :

Il s'ensuit que la composition du Bureau de l'Association demeure inchangée :

Président : Pierre Popowski ;
Trésorier : Sophie Taylor ;
Secrétaire : Irma Knibbe.

Ils sont assistés des membres du C.A. suivants : Virginie Camelin, Udo Giavarini Rémi Grundey, Ghislaine Popowski, Pierre Remy, Georges Tron.

SANTE ENVIRONNEMENT : DES ENJEUX POUR LE PRESENT

Par le Dr. P. Popowski

Le quart des maladies environ est lié à des facteurs d'environnement, pour une grosse part MODIFIABLES.

Le PARADOXE est que, compte tenu de l'augmentation exponentielle des diverses « pollutions » de notre environnement, les cabinets des médecins devraient être pris d'assaut par des patients atteints de pathologies environnementales.

Or, il n'en est rien...

Deux hypothèses alors :

- soit les statistiques mentent, et l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons n'ont jamais été d'aussi bonne qualité ;

- soit les statistiques manquent, et les pathologies liées à l'environnement sont sous – évaluées.

Il est évident que c'est la deuxième proposition qui est vraie.

En effet, même si nous avons fait d'énormes progrès en occident (ce n'est pas le cas de la Chine !...) dans le traitement des méfaits de notre emprise technologique et culturelle sur l'environnement, les questions sont en nombre bien plus important que les réponses, et les dommages restent à l'heure actuelle **très majoritairement sous – évalués**, tant dans leur nature que dans leurs séquelles.

On constate par exemple une augmentation anormale de quatre cancers : cerveau, bronches, lymphomes et leucémies. Nous sommes sûrs que cette augmentation est liée à des facteurs d'environnement. Mais nous ne savons pas mettre en évidence ces facteurs, ni bien entendu les traiter. Pendant ce temps, le nombre des cancers flambe (+63% en 20 ans !)...

Or, cela n'est pas une fatalité. Les remèdes existent, mais la volonté politique fait défaut.

Il est par exemple navrant de constater que les professionnels de santé libéraux ont été les grands oubliés du Grenelle de l'Environnement. En contact quotidien avec le terrain, ils entendent s'exprimer chez leurs patients des besoins individuels précis. Cette « voix du peuple », ils savent l'exprimer en besoins collectifs, mais ils ne sont malheureusement pas suffisamment écoutés ni entendus par les élus et le gouvernement.

Or, l'expérience montre qu'en matière de Santé Environnement, ce n'est pas le savoir qui manque, mais les actions.

Et le médecin de famille, de même que tout professionnel de santé au contact du « terrain », peuvent être des promoteurs puissants et des partenaires incontournables à tous les niveaux pour les donneurs d'ordres collectifs, à condition d'avoir accès aux savoirs.

D'ailleurs, parmi les professionnels de santé « donneurs d'alertes », bon nombre sont des médecins de ville mettant en œuvre les Médecines Complémentaires.

Ces professionnels demandent à être reconnus comme partie prenante de toutes les évolutions concrètes en matière de Santé Environnement, en tant qu'**acteurs de proximité capables d'alerter, relayer, dépister, surveiller...**

Tous ces besoins exprimés nécessitent :

- Une prise de conscience de la volonté de participation des professionnels de santé libéraux s'exprimant au travers, entre autres, la voix des associations.
- Une formation solide de ces professionnels.
- Une reconnaissance de ces nouvelles fonctions.
- Une information du public, honnête et basée sur des données validées.

En conclusion : TOUT RESTE A FAIRE...

Pour tout renseignement :

Association Pour l'Alternative en Médecine
75, boulevard du Général de Gaulle
91210 Draveil

e mail : associationapam@yahoo.fr

site : http://monsite.wanadoo.fr/asso_altermed

Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture d'Evry
le 8 juin 2000 sous le n° 0912011656

Déclarée à la CNIL n°870146

Document imprimé par nos soins



Association pour l'Alternative en Médecine

Draveil, le 26 mars 2008

Chère adhérente, cher adhérent,

Votre soutien à l'APAM nous est très précieux, en effet les médecines alternatives que nous défendons nous obligent à être très vigilants et votre adhésion nous permet d'être mieux entendus.

Aussi je vous invite à renouveler votre adhésion pour l'année 2008 à l'aide du coupon réponse ci-dessous et accompagné de votre règlement.

Très cordialement

*Pierre Popowski
Président*

Association pour l'Alternative en Médecine

Bulletin de renouvellement d'adhésion 2008

Nom.....Prénom.....Age.....

Adresse.....

Téléphone.....email.....

Membre bienfaiteur au delà de 20 €

Membre actif 10 €

Je, soussigné(e), déclare avoir pris connaissance des statuts de l'association*
et joins un chèque de€ à l'ordre de « l'association pour l'Alternative en Médecine,
75 boulevard du Général de Gaulle, 91210 Draveil ».

Fait le à Signature.....